

Mise en ligne le 06/09/2022



N° 2022/54
du 05 septembre 2022

DELIBERATION

portant ouverture et révision des autorisations de programme

LE CONSEIL MUNICIPAL

- VU la loi n°69-05 modifiée du 3 janvier 1969 portant création et organisation des communes en Nouvelle-Calédonie et Dépendances,
- VU la loi n°99-209 modifiée du 19 mars 1999 organique relative à la Nouvelle-Calédonie,
- VU la loi n°99-210 modifiée du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
- VU le Code des communes de la Nouvelle-Calédonie et notamment ses articles L 211-4 et D 211-7,
- VU le contrat d'agglomération 2017-2021,
- VU la délibération n° 2007/84 du 1^{er} décembre 2007 relative aux modalités de gestion des autorisations de programme,
- Vu la délibération n° 2022/53 du 02 septembre 2022 relative à la décision modificative n° 1 du budget de l'exercice 2022,
- La commission des finances, de l'administration générale et des services publics consultée dans sa séance du 24 août 2022,

DECIDE

ARTICLE 1^{er} :

Dans le cadre de la délibération n° 2007/84 du 1^{er} décembre 2007 susvisée, sont approuvés l'ouverture et la révision des autorisations de programme, ainsi que l'échéancier des crédits de paiement, conformément aux tableaux annexés à la présente délibération.

ARTICLE 2 :

Le délai de recours contre le présent acte devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie est de deux (2) mois à compter de sa publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 :

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le commissaire délégué de la République pour la province Sud, au trésorier de la province Sud et mise en ligne sur le site Internet de la commune.

LE SECRETAIRE DE SEANCE



LE MAIRE


Willy GATUHAU

AMPLIATIONS :

| | |
|-------------------------------------|---|
| - Registre..... | 1 |
| - SAS..... | 1 |
| - SG | 1 |
| - SGA..... | 1 |
| - Trésorier de la province Sud..... | 1 |
| - Service des finances..... | 1 |
| - Archives..... | 1 |

